

LA BONNE CONDUITE

15 BIS LOUIS MORON

49000 BRISSAC QUINCE

Séverine RIPOCHE



Objet : attestation sur l'honneur

Madame, Monsieur,

Je soussignée, Mme RIPOCHE SEVERINE, gérante de L'AUTO ECOLE MLA BONNE CONDUITE, située au 15 BIS RUE LOUIS MORON, certifie, proposer à tous nos candidats ayant obtenus leur permis, la formation Post Permis oralement en agence.

Aussi nous promouvons, par un affichage en agence à la vue de tout public en rentrant dans l'agence. En page suivante

FORMATION POST-PERMIS

Une journée pour gagner en autonomie et réduire sa période probatoire !

Vous venez d'obtenir votre permis de conduire ? **Félicitations ! 🎉**

Saviez-vous qu'il est possible de **réduire votre période probatoire** grâce à une formation post-permis ?

La formation post-permis est une **formation de 7 heures, réalisée sur une seule journée**, qui permet aux jeunes conducteurs de prendre du recul sur leurs premières expériences au volant, de renforcer leurs connaissances et d'adopter une conduite plus sûre et responsable.

Un avantage concret : réduisez votre période probatoire

En participant à cette formation, vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre période probatoire :

- **1 an de moins** pour les conducteurs ayant obtenu leur permis après une formation traditionnelle ;
- **6 mois de moins** pour les conducteurs ayant suivi la conduite accompagnée.

Une opportunité idéale pour **gagner plus rapidement en autonomie** et aborder vos premières années de conduite avec davantage de confiance et de sérénité.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE FORMATION ?

Cette formation est **exclusivement réservée aux titulaires d'un premier permis de conduire** qui remplissent les conditions suivantes :

- ✓ Être dans la période comprise entre le **6^e et le 12^e mois suivant l'obtention du permis** ;
- ✓ Ne pas avoir commis **d'infraction ayant entraîné la perte de points** ;
- ✓ Être titulaire d'un **premier permis de conduire**.

Pourquoi suivre cette formation ?

La première année de conduite est une période essentielle pour acquérir de l'expérience et développer de bons réflexes.

Cette journée vous permet notamment de :

- mieux comprendre les situations à risques ;
- prendre conscience des comportements pouvant mettre en danger votre sécurité et celle des autres ;
- partager vos premières expériences de conduite ;
- améliorer votre capacité à anticiper les dangers ;
- adopter une conduite plus responsable et adaptée aux différentes situations de circulation.

UNE JOURNÉE POUR PROGRESSER, UNE ANNÉE POUR GAGNER !

La formation post-permis représente une véritable **opportunité pour les jeunes conducteurs** : en seulement 7 heures, vous bénéficiez d'un temps d'échange et de réflexion autour de votre expérience de conduite, tout en profitant d'une **réduction de votre période probatoire**, sous réserve de remplir les conditions réglementaires.

N'attendez pas la fin de votre période probatoire : profitez de cette opportunité dès que vous êtes éligible !



Formation de 7 heures – 1 journée

Renseignez-vous dès maintenant et réservez votre journée de formation !